

Livret d'accueil

(Mise à jour 2024)

51, rue du Vallon
49000 Angers
Tél. 06 71 53 16 91
centreformation.pdl@vyv3.fr

Siret : 84487901502888

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 52490437949 auprès de la préfecture de région des Pays de la Loire

pdl.vyv3.fr

Le centre de formation est un service géré par VYV 3 Pays de la Loire, une structure du Groupe VYV.

TABLE DES MATIERES

1. PRESENTATION DU CENTRE DE FORMATION.....	2
2. NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE ET D'ENCADREMENT.....	4
3. NOTRE OFFRE DE FORMATION	6
4. LE CIRCUIT D'UNE DEMANDE DE FORMATION.....	7
5. CONFORMITE ET ADAPTATION DES LOCAUX	8
6. UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE.....	8
7. NOTRE DISPOSITIF D'EVALUATION	10
8. NOTRE DEMARCHE QUALITE	10
9. ANNEXES.....	12

1. PRESENTATION DU CENTRE DE FORMATION

Le Centre de formation est géré par VYV3 Pays de la Loire.

VYV3 Pays de la Loire : organisme gestionnaire

Organisme de droit privé mutualiste à but non lucratif, VYV3 Pays de la Loire est un **gestionnaire** de services et d'établissements sanitaires, sociaux ou socio médicaux.

Implantés dans les 5 départements de la région des Pays de la Loire, les établissements et services de soins et d'accompagnement mutualistes constituent un vaste réseau de santé accessible aux adhérents mutualistes et à l'ensemble de la population.

Les établissements et services VYV3 Pays de la Loire regroupent les activités suivantes :

L'activité Accompagnement et Soins : comprend des établissements et services dans le champ du handicap (établissements et services en déficience auditive, déficience visuelle, dans le domaine de la lésion cérébrale et du handicap psychique), du sanitaire (Centre de Soins de Suite et de Réadaptation), de la Petite Enfance (haltes garderies, crèches, structures multi accueil, relais assistantes maternelles), de la Protection de l'Enfance (pouponnières, centre maternel, SESSAD Autisme Précoce, CAMSP).

L'activité Personnes âgées : regroupe tous les établissements et services spécialisés dans l'accompagnement du grand âge

L'activité Biens médicaux : regroupe des centres audioprothèse, des centres optiques, des centres dentaires.

À ces activités s'ajoutent les services centraux (Direction Générale, Direction des Ressources Humaines, Direction financière, Direction Patrimoine et Logistique).

VYV3 Pays de la Loire regroupe plus de 4400 salariés, tous contrats confondus.

Président du Conseil d'Administration : **M. Thierry TREGRET**
Directeur Général : **M. Dominique MAJOU**

Le Centre de formation :

Le Centre de formation est situé au 51 rue du Vallon à Angers¹.

Le Centre de formation VYV3 Pays de la Loire a été créé en 2008 et son activité déclarée en Préfecture de Région des Pays de la Loire sous le numéro 52490437949 (nouveau numéro depuis mars 2024 suite la fusion des entités VYV3 PDL).

À cette époque, le service concentrait son activité sur des formations en Langue des Signes Française (LSF) et des actions de formation ponctuelles en déficience sensorielle. Sur cette dernière thématique, pour laquelle les compétences du pôle sont nationalement reconnues en matière de recherche et d'innovation, le service a, au fil des années, développé ses dispositifs : formations à la carte dont la méthodologie est basée sur la mise en situation clinique et l'analyse de pratiques professionnelles.

Le Centre de formation a poursuivi le développement de son expertise dans les champs de la déficience sensorielle et du handicap, notamment en gériatrie et en gérontologie. En effet, les déficiences sensorielles acquises avec l'âge deviennent un enjeu majeur de santé, mieux repéré/identifié. Aussi, des formations sur ces thèmes sont développées au niveau national à destination des professionnels de santé intervenant dans des établissements ou services d'accompagnement et de soins des personnes âgées : EHPAD, SSR, autres établissements spécialisés, maintien à domicile (SSIAD, CLIC et autres réseaux de soins de proximité.) Dans ce large domaine, le Centre de formation construit des partenariats pour répondre à des appels d'offres nationaux (ex IFSO, AGIRC ARRCO, Croix Rouge...).

Toujours en direction des aînés, dans l'optique de l'amélioration du confort de vie et des enjeux de maintien à domicile, le Centre de formation réalise également des actions de prévention dans le domaine de la santé visuelle et la santé auditive en animant des conférences à destination du grand public. En partenariat avec les CLIC, les caisses de retraite, les mutuelles, ces interventions s'inscrivent dans une logique d'éducation thérapeutique. Elles visent à transmettre une information simple, accessible, dynamique sur les pathologies visuelles et auditives, donner des conseils pratiques d'accompagnement, d'aide de compensation, et d'aménagement du domicile. Le Centre de formation peut, à l'occasion, coopérer avec les Opticiens et les Audioprothésistes Mutualistes comme il le fait parfois via les conférences organisées pour Malakoff Médéric, ou les actions de formation pour la DOSAP à la Fédération Nationale de la Mutualité Française.

¹ Cf. Annexe 1 : Plan d'accès au Centre de Formation

Le Centre de formation intervient également sur des formats plus spécialisés dans les domaines du handicap visuel et/ou auditif. Dans les services médicosociaux type SESSAD et autres établissements spécialisés, il propose des modules de développement de compétences en matière de scolarisation (enseignants, éducateurs, paramédicaux, auxiliaires de vie scolaire...), d'accès et du maintien dans l'emploi (entreprises, Médecine du travail...), et de réadaptation et d'aide à l'autonomie dans la vie quotidienne.

Le Centre de formation intervient sur l'ensemble du territoire national afin de répondre à toute demande de particuliers ou d'entreprises, dans tous les secteurs d'activités².

Le Centre de Formation, organisme répondant aux critères qualité des organismes de formation :

Le Centre de formation est organisme certifié **Qualiopi** depuis Juin 2021. Il répond à l'ensemble des critères qualité, notamment dans le développement de programmes répondant à la demande et aux besoins des stagiaires et à la mise en place d'évaluations permettant de contrôler l'acquisition des connaissances et d'adapter les contenus aux attentes des commanditaires.

Le Centre de Formation est également organisme habilité DPC (Développement Professionnel Continu), inscrit auprès de l'organisme gestionnaire du DPC (numéro 3558) et donc habilité à dispenser des formations en format DPC auprès des professionnels paramédicaux.

2. NOTRE EQUIPE PEDAGOGIQUE ET D'ENCADREMENT

Le Centre de formation est constitué d'une équipe engagée dans le développement des actions de formation.³

- **La Directrice Emploi, formations, et dispositifs d'accompagnement à la perte d'autonomie** a en charge la direction et l'administration générale du Centre de formation. Elle pilote le développement du Centre de formation via la prospection de nouveaux marchés et partenariats, la réponse à des appels d'offre et la promotion et la représentation du Centre de formation à l'extérieur de l'entreprise.

² Des informations complémentaires concernant les clients du Centre de formation et la répartition de son intervention sur le territoire sont présentées annuellement dans son rapport d'activité consultable sur la page Web du Centre de formation.

- **Un chargé de mission** dont la mission est de coordonner le suivi de la démarche réglementaire du Centre de Formation (DPC, Datadock, Qualiopi).
- Il assure également une partie de l'ingénierie de formation.

- **L'assistante de formation** est chargée du suivi des actions de formation sur les plans administratif et logistique ; elle fait le lien avec les clients et les stagiaires du Centre de Formation, et gère les données statistiques relatives aux actions.

- **La responsable qualité** a en charge la démarche qualité du Centre de formation ; elle suit la mise en œuvre des actions d'améliorations engagées et le respect de la réglementation applicable.

- **Une chargée de formation experte en déficience auditive et déficience visuelle (santé, rééducation/réadaptation spécialisées)** en charge de l'ingénierie de formation (analyse des demandes et élaboration des programmes) et l'animation des formations en déficience sensorielle

- **Les formateurs experts en LSF** (intervenant également auprès d'un public d'enfants sourds) animent les formations en LSF.

A cette équipe, s'ajoute un réseau de formateurs internes à VYV3 Pays de la Loire et de formateurs externes en contrat de prestation de service ou en portage salarial.

Nos formateurs sont choisis non seulement pour leur qualification, mais également pour leurs compétences, développées grâce à leur expérience et expertise professionnelles, et la pédagogie mise en place lors des actions de formation.

3- NOTRE OFFRE DE FORMATION

Notre offre de formation est organisée en 4 grandes thématiques :

Déficiences
sensorielle

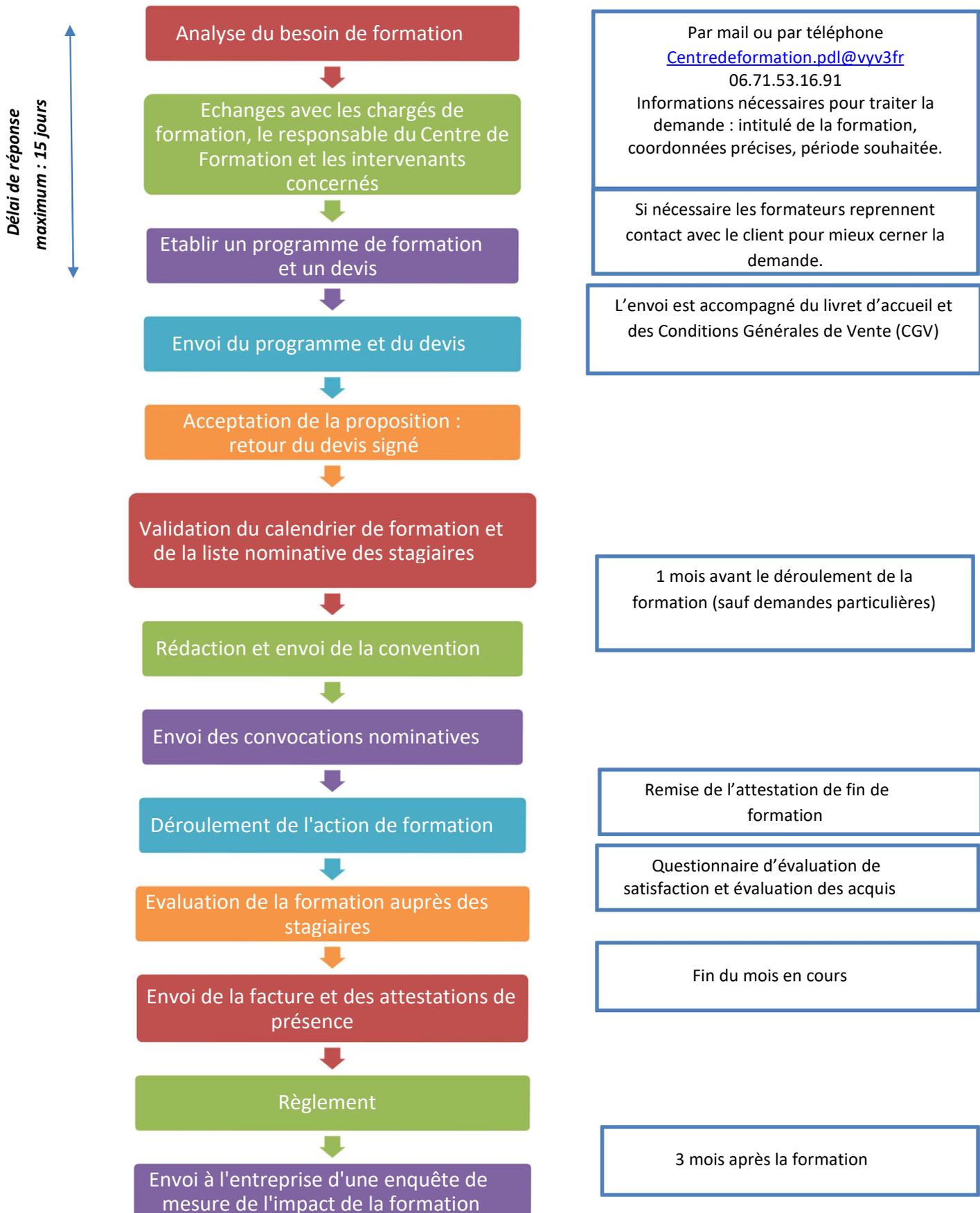
Handicap

Personnes
âgées

Autres
formations

Le détail de cette offre de formation est disponible dans notre catalogue de formation, consultable sur notre page Web (<https://pdl.vyv3.fr/centre-de-formation>) ou disponible sur simple demande auprès de l'Assistante du Centre de Formation.

4- LE CIRCUIT D'UNE DEMANDE DE FORMATION



5- CONFORMITE ET ADAPTATION DES LOCAUX

Faire le choix de formation en inter présente de nombreux avantages. En effet, cela permet de bénéficier de l'équipement des locaux du Centre de formation :

- Nombreuses salles équipées (vidéoprojecteurs, connexion Internet, etc.) sur plusieurs sites du pôle Accompagnement et Soins VYV3 Pays de la Loire à Angers (site du Margat et site du Vallon) et respect des capacités maximales.
- Restauration sur place possible.
- Zones de repos avec distributeurs de boissons.
- Stationnement gratuit.
- Accessibilité PMR des locaux.

Un document descriptif des salles équipées sur les sites du Margat et du Vallon est à disposition à la demande de chaque stagiaire ou entreprise cliente et consultable sur le site web (<https://pdl.vyv3.fr/centre-de-formation>)

Le Centre de formation étant situé sur un site dont les locaux sont classés en ERP (Etablissement Recevant du Public) catégorie 5, nous respectons l'ensemble des contrôles et des normes de cette catégorie, prescrits par la commission de sécurité. Nous respectons également la loi sur l'accessibilité et avons engagé l'ensemble des travaux nécessaires pour être en totale conformité.

6- UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE

a. Des parcours de formation personnalisés

En vue de proposer la formation la plus adaptée possible aux besoins du client et des stagiaires, les formateurs experts chargés de l'ingénierie prennent contact avec l'entreprise afin de personnaliser les parcours, lorsque la formation se déroule dans les locaux du client.

Sont ainsi pris en compte dans l'élaboration et la construction de la formation, les acquis, le vécu, le niveau, les besoins et les attentes du client et des stagiaires.

Les modalités et délais d'accès à nos actions de formation sont étudiés avec le client pour apporter la réponse la plus adaptée possible.

Le Centre de formation se tient à l'écoute pour étudier les modalités d'accès d'une personne en fonction de son handicap. Les formateurs sont toujours attentifs à adapter et personnaliser leurs actions de formations aux profils des stagiaires

Lors des formations, des tests de positionnements sont réalisés en début de formation permettant de cibler les besoins et les attentes des stagiaires.

b. Des moyens et supports pédagogiques variés et adaptés

Pour chaque formation, des supports pédagogiques adaptés sont réalisés. Nos formateurs ont recours à différentes modalités pédagogiques en fonction du public, de la formation...Leurs méthodes interactives et dynamiques privilégient des mises en situations (lunettes basse vision, bandeau, casque insonorisant, fauteuil roulant...), des exercices pratiques et des jeux de rôle en phase avec les réalités professionnelles vécues.

Ils utilisent ainsi différents supports et proposent des activités variées : diaporama, cas cliniques, vidéos témoignages, simulation, films pédagogiques, matériels, valises pédagogiques... Cela permet de rendre la formation la plus concrète possible et de faciliter ensuite la mise en pratique professionnelle.

Dans le cadre d'une démarche écoresponsable, le Centre de Formation met à disposition des stagiaires ces supports pédagogiques en version numérique via une plateforme sécurisée de téléchargement internet.

Par ailleurs, les partenariats privilégiés du Centre de formation avec les autres services VYV3 Pays de la Loire, nous permettent d'adapter très facilement les supports de formation dans différents formats (gros caractère, braille, audio...) pour les professionnels déficients visuels ou déficients auditifs.

c. Des procédures de positionnement à l'entrée et d'évaluation à la sortie

Des tests de positionnement sont réalisés à l'entrée. Ces tests permettent de dresser l'état des lieux des pratiques, des connaissances des stagiaires ainsi que leurs attentes par rapport à la formation.

En fin de formation, des tests d'évaluation des connaissances sont ensuite réalisés. Ces tests permettent d'analyser l'évolution des pratiques et des connaissances des stagiaires suite à la formation. Pour certaines formations, des exercices pratiques (entretien des appareils auditifs ou lecture labiale par exemple) ou des mises en situation en cours de formation peuvent également permettre de valider la formation.

d. La gestion des réclamations

Le Centre de formation a mis en place une procédure de réclamations pour les stagiaires/clients des actions de formation.

Ainsi, quelle que soit la demande, tout stagiaire ou entreprise cliente du centre de formation peut émettre une réclamation adressée par courriel à l'assistante du Centre de formation.

La procédure fait l'objet d'une communication systématique lors de l'envoi de proposition d'un programme de formation et la fiche de réclamations est accessible sur le site web du pôle Accompagnement et Soins VYV3 Pays de la Loire

<https://pdl.vyv3.fr/centre-de-formation>

7- NOTRE DISPOSITIF D'ÉVALUATION

Afin d'améliorer la qualité et l'efficacité de nos dispositifs de formations nous mettons en place un double dispositif d'évaluation.

Nous distinguons en effet une évaluation « à chaud » et une évaluation « à froid ».

- **Un dispositif d'évaluation à chaud auprès des stagiaires :**
La satisfaction de nos stagiaires étant notre priorité, nous mettons en œuvre un dispositif d'évaluation à chaud par questionnaire papier rempli sur place à l'issue de la formation. Cela permet d'évaluer la satisfaction immédiate des stagiaires et les acquis.
- **Un dispositif d'évaluation à froid auprès des entreprises :**
Afin d'apprécier la mise en pratique de la formation après quelques semaines, nous adressons également 3 mois après la formation un questionnaire à la hiérarchie de proximité du stagiaire.
Cela permet d'évaluer l'atteinte des objectifs de la formation en termes de compétences professionnelles.
- **Modalités de partage des évaluations avec les parties prenantes :**
Ces deux questionnaires d'évaluation sont analysés par action de formation et diffusés aux formateurs pour tenir compte des résultats dans un objectif d'amélioration continue de la qualité de nos dispositifs de formation.
Les indicateurs de résultats sont accessibles par le biais du rapport d'activité annuel du Centre de formation, consultable notamment sur le site web de l'entreprise
<https://pdl.vyv3.fr/centre-de-formation>

8- NOTRE DEMARCHE QUALITE

Le Centre de Formation a fait le choix en 2016 de s'engager dans une véritable **démarche qualité** pour répondre, dans un premier temps, aux exigences du décret n°2015-790 du 30 juin 2015 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle continue.

Le Centre de formation a ainsi obtenu en 2017 l'enregistrement sur la base DATADOCK.

Suite à la parution du référentiel national Qualité des actions de formation (Décret n° 2019-565 du 6 juin 2019), le Centre de formation s'est engagé en 2020 dans un processus de certification pour obtenir le label QUALIOP1 en Juin 2021.

L'équipe du Centre de formation travaille en relation avec la Direction Qualité VYV3 Pays de la Loire pour améliorer la qualité des formations dispensées, en lien avec les indicateurs du référentiel national Qualité.

Cette démarche a pour but essentiel d'engager la confiance, d'optimiser et de garantir la qualité du service rendu aux clients, acheteurs de formation. Associer l'ensemble des professionnels du Centre de formation permet de revisiter les pratiques, d'optimiser l'activité et d'améliorer la visibilité sur le marché de la formation.

Le Centre de formation est ainsi engagé dans un véritable processus d'amélioration continue de son offre de formation. Pour cela il analyse un certain nombre d'indicateurs (résultats d'évaluation de la satisfaction des stagiaires notamment) et prend en compte tout signalement de dysfonctionnement ou réclamation de la part de clients, stagiaires, formateurs ou partenaires de manière à mettre en œuvre, le cas échéant, des actions d'amélioration.

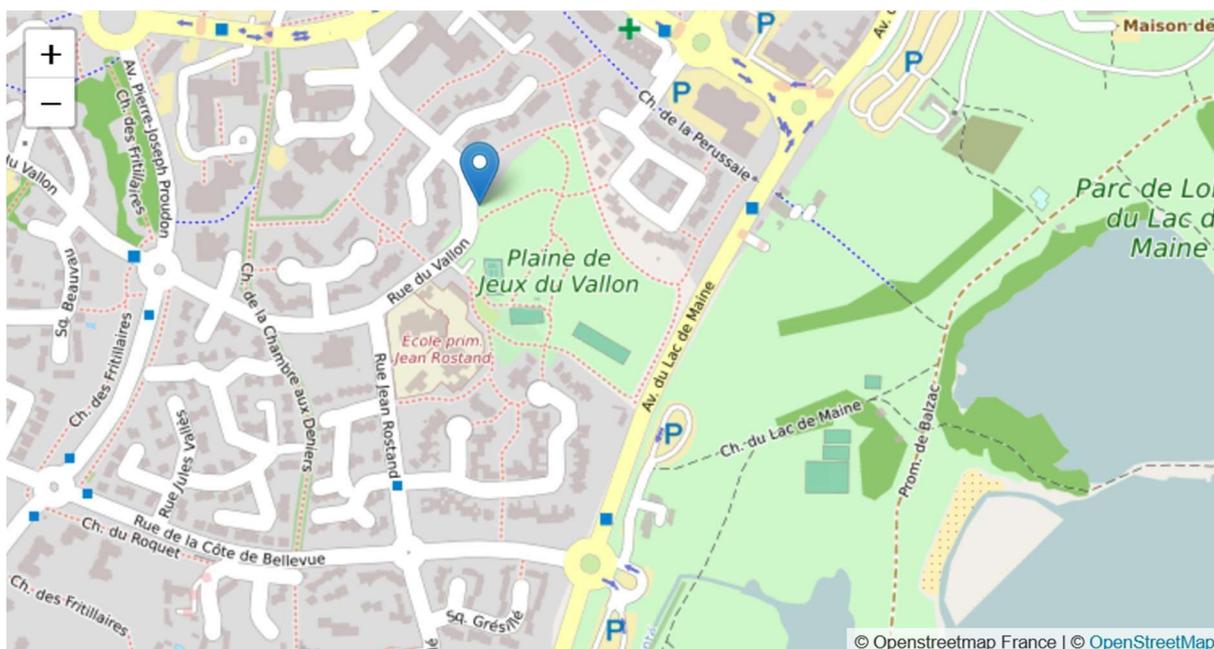
9-ANNEXES

Annexe 1 : Plan d'accès

Accès par le Bus :

Depuis la gare d'Angers, le Centre de formation situé 51 rue du Vallon à Angers dans le quartier du Lac de Maine, est accessible par le bus n° 11 (Direction Lac de Maine)

Institut Montclair – 51 rue du
Vallon – 49000 Angers



Annexe 2 : Organigramme du Centre de formation

DIRECTION CENTRE DE FORMATION

